

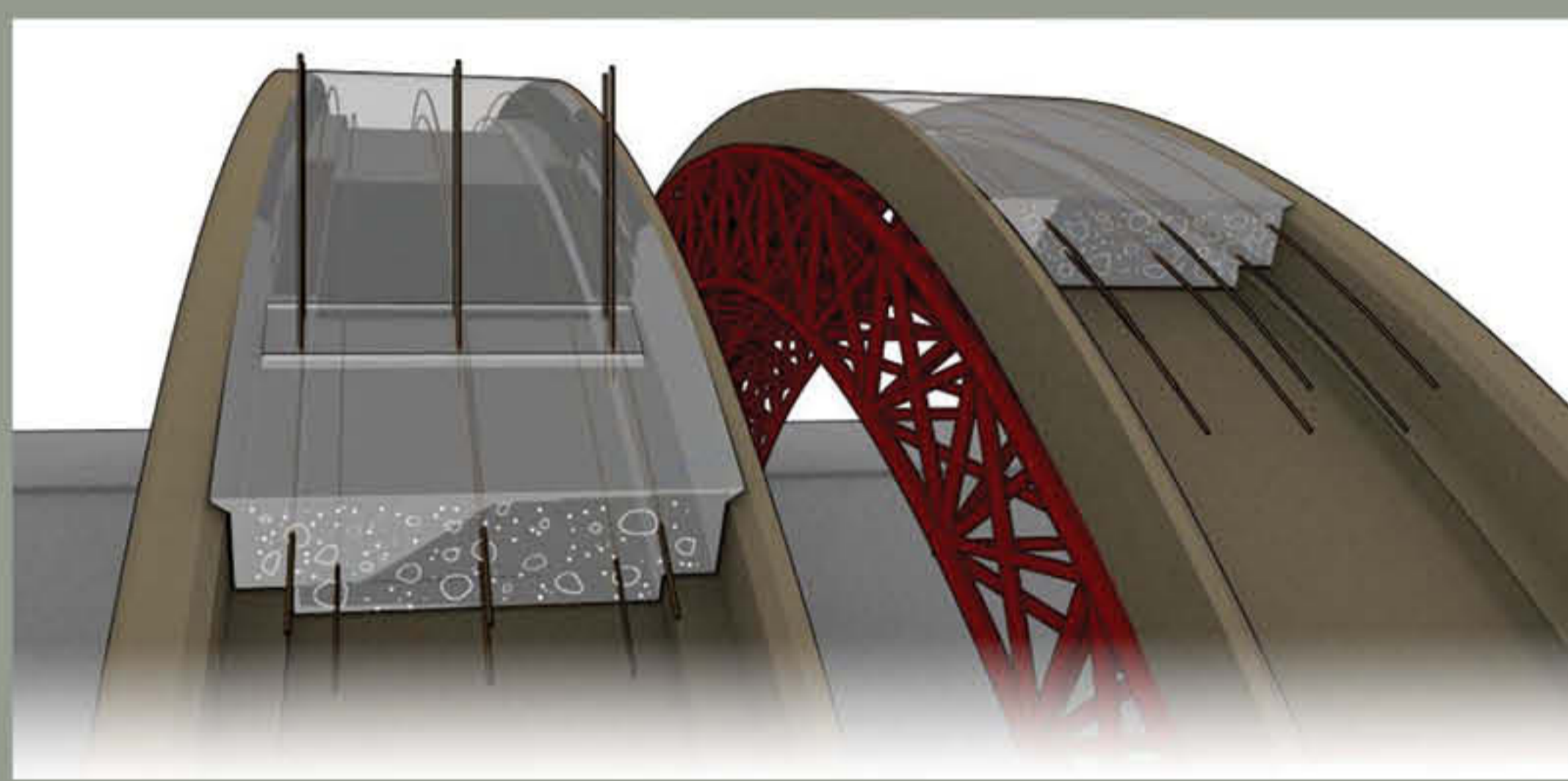
LA RÉHABILITATION DU PONT

ÉVOLUTION ET ÉTAPES PRINCIPALES DU PROJET

Dès l'achèvement des travaux de stabilisation provisoire des deux grands arcs principaux, une réflexion sur la réhabilitation définitive et pérenne du pont Adolphe est engagée.

28 juin 2006

_Présentation au public d'un premier avant-projet de réhabilitation prévoyant l'évidement des grands arcs et la mise en place de noyaux en béton armé tout en préservant la géométrie et la silhouette de l'ouvrage actuel



17 mars 2007

_Une audience publique révèle l'intérêt des citoyens pour la protection de ce site unique sur lequel est implanté le pont Adolphe. La population souhaite en effet préserver au maximum la structure et la géométrie exceptionnelles de cet ouvrage. Face à ce constat, le premier avant-projet est abandonné

2008

_Les nouvelles bases d'un projet de réhabilitation sont définies, ces dernières prévoyant de substituer aux barres précontraintes provisoires des dispositions de nature définitive.

Entre 2008 et 2011

_Des investigations ciblées pour une réhabilitation adaptée sont réalisées.

- 1 Scannage 3D de l'ouvrage dans son ensemble, révélant une déformation des arcs.
- 2 Analyse dynamique visant à la détermination des caractéristiques vibratoires.
- 3 Auscultation au géoradar pour connaître l'étendue globale du délaminage.
- 4 Essais d'injectables des maçonneries des grands arcs et des pilastres pour déterminer les produits d'injection et leur mode opératoire de réalisation.
- 5 Essais de convenance. Les matériaux et techniques constitutifs sont testés en laboratoires universitaires afin de rechercher la meilleure adéquation entre efficacité, durabilité et esthétique.
- 6 Des essais de nettoyage de la pierre sont réalisés afin de tester les techniques qui se limitent à l'élimination des résidus de pollution, dépôts de gypse, concrétions calcaires, efflorescences salines, mousse et lichen, le tout sans trop altérer le support.



Le saviez-vous?

63 millions d'euros seront consacrés à la réhabilitation du pont Adolphe. Une somme importante qui englobe aussi bien les travaux et aménagements nécessaires à l'exécution des travaux que les manifestations et l'exposition liées au projet.



Début 2012

_Le dossier final du projet de réhabilitation est ficelé et le projet de loi est déposé à la Chambre des Députés

19 décembre 2012

_Le projet de loi est voté à la Chambre des Députés